

Contributions relatives au thème 4

16 contributions dans l'ordre du texte

(autant que possible dans la mesure où certaines contributions n'indiquent pas précisément à quelle (sous-)partie du thème elles se rattachent)

SN : 0

Tendances : UA (8), ÉÉ (4)

SD : 03 (2), 14+27+50+61+76 (1), 91 (1)

Partie I – Contribution École Émancipée « Redonner du pouvoir d'agir au terrain »

Chaque annonce, chaque attaque contre les services publics, et contre les solidarités tend, non seulement à nous déposséder de nos métiers mais également à nous formater comme les instruments d'une politique ultra libérale et stigmatisante. A cette offensive sans précédent s'ajoutent notamment deux éléments : des discours d'extrême droite repris sans vergogne par une majorité présidentielle afin de structurer le débat public, et la fin du paritarisme qui ne permet plus d'avoir prise sur des décisions primordiales pour nos métiers. Cela contribue à éloigner les professionnels d'un esprit critique sur leurs propres pratiques.

Il nous faut dépasser la sidération de ce tourbillon idéologique, rétrograde et néolibéral. Nous en avons les moyens et toute la légitimité. C'est bien à nous, syndicat de transformation sociale qu'incombe la responsabilité d'organiser les résistances sur tous les fronts et de valoriser notre projet pour une société émancipatrice. Il faut œuvrer à ce que les personnels construisent eux-mêmes l'analyse critique et le combat idéologique tout en élaborant des stratégies d'action. C'est bien en participant à l'élaboration, à la construction, à la planification de leurs luttes que les personnes s'impliquent plus intensément et radicalement. Car ces luttes sont les leurs, elles leurs appartiennent.

Il nous faut reprendre l'offensive en poursuivant de façon systématique ce travail de conviction au plus près des collègues. C'est un enjeu syndical fort. Loin d'un syndicalisme pensé de façon descendante, ou délégataire, une activité militante au plus près du terrain redonne du pouvoir d'agir aux collègues et renforce le maillage territorial militant. Elle favorise la constitution de groupes locaux qui prennent en charge la formulation des revendications, le travail de conviction et l'élaboration des moyens d'actions... Les démarches portées en Seine Saint Denis ou en Loire Atlantique lors des mobilisations contre "le choc des savoirs" sont des points d'appui pour construire ce type de syndicalisme.

Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale se construit résolument au plus près du terrain. La période nous oblige et la victoire de nos luttes passera par des collectifs forts qui auront eux-mêmes élaborés leur champ des possibles.

Blandine TURKI (EE)

Partie I.3.1. – Contribution Unité & Action « Stratégie syndicale : plus que jamais rechercher l'unité d'action ! »

Dans le contexte politique issu des élections législatives de l'été 2024, le syndicalisme porte une grande responsabilité face au péril des politiques libérales et réactionnaires portées par le gouvernement Barnier qui nourrissent toujours plus le risque d'accession au pouvoir de l'extrême droite.

La désespérance gagne du terrain et la fuite en avant dans la recherche de boucs émissaires des crises que nous subissons est à l'œuvre partout, y compris au sein de la Fonction publique. Cette situation de reflux questionne le syndicalisme de transformation sociale que la FSU porte et affecte sa capacité à engranger des victoires tant sur les questions corporatives au sens des intérêts matériels et moraux des personnels que des questions sociétales. Pour y parvenir, Unité et Action porte la nécessité de ne rien abdiquer d'une orientation de construction d'un rapport de force engageant majoritairement les professions que nous défendons pour ouvrir la porte des négociations et y faire entendre nos revendications et les faire prendre en compte. La construction de l'action majoritaire impose d'une part que nous soyons partout au plus près du terrain pour informer des enjeux et construire les mobilisations avec les agent.es tout en recherchant l'unité syndicale la plus large possible sans en rabattre sur nos revendications. Unité et Action porte non pas un syndicalisme d'avant-garde qui se contenterait d'une apparence de radicalité de mot d'ordre et de formes d'actions minoritaires mais au contraire d'un syndicalisme qui a vocation à rassembler massivement les personnels sur des revendications partagées. Unité et Action veut arracher toutes les avancées possibles, même minimales, dès lors qu'elles vont dans le bon sens et nous approche de l'horizon revendicatif que nous portons et qu'elles servent les intérêts des personnels. L'exemple du PPCR est de ce point de vue éclairant en cela qu'il a permis des avancées que nous continuons de faire fructifier grâce aux luttes et négociations.

Pour Unité et Action, tout autant qu'esquiver la réflexion derrière la seule affirmation de la nécessité d'un grand soir, la politique de la chaise vide n'a jamais servi en soi les intérêts des personnels. Pour gagner des avancées, la stratégie permanente de recherche de l'unité est indispensable et consubstantielle de la construction d'une mobilisation de masse qui s'appuie sur les professions pour établir le rapport de force nécessaire face aux gouvernements et aux promoteurs du néolibéralisme.

Polo Lemonnier UA SNEP FSU et Bruno Leveder UA SNASUB FSU

Partie I.4.1. – Contribution SD14, SD27, SD50, SD61 et SD76 « AESH : pour une vraie mutualisation du travail fédéral ! »

Depuis le dernier congrès national, la FSU et ses syndicats nationaux ont nettement amélioré leur action auprès et en faveur des AESH et APSH.

Néanmoins, de nombreuses améliorations sont encore possibles pour rendre nos actions plus efficaces auprès de cette catégorie qui est désormais le 2e corps de l'EN après les enseignants.

Afin de défendre et de représenter au mieux les AESH et APSH qui sont aussi parmi les agent.e.s contractuel.le.s les plus précaires de l'EN, nous devons mutualiser nos forces militantes et nos outils entre le SNES-FSU, la FSU-SNUipp et le SNUEP-FSU :

- Publications nationales communes ;
- Stages nationaux communs à destination des militantes et militants ;
- Visuels et communications communes ;
- Mutualiser l'expertise et le temps militant de chaque SN en faveur des AESH/APSH ;
- Favoriser dans chaque SD l'identification d'un interlocuteur en charge du dossier AESH afin qu'ils aient un interlocuteur privilégié.

SD14, SD27, SD50, SD61, SD76

Partie I.4.2. – Contribution École Émancipée « Une maison commune pour refonder notre syndicalisme ? »

Face à la violence d'un néolibéralisme déchaîné et à la possibilité de plus en plus menaçante d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite, la refondation du syndicalisme de transformation sociale est une indispensable urgence.

Depuis un an cette perspective de construire avec d'autres un nouvel outil syndical a largement débordé les seuls mandatements réaffirmés et affinés à chaque congrès et se confronte à un début de réel. Le travail engagé avec la CGT permet en effet de se projeter sur les possibles d'un processus de refondation encore balbutiant. Un travail en toute transparence qui permet également de traiter sereinement les freins comme les situations de concurrence sur certains champs syndicaux ou de poser clairement des lignes rouges comme le refus d'une absorption dans la CGT de toute ou partie de la FSU. L'ambition du congrès de Rennes est de faire franchir un cap à ce processus en irriguant très largement les échanges préparatoires dans les départements et les syndicats nationaux et de réaffirmer l'engagement de la fédération dans de premières concrétisations.

Cette première étape pourrait effectivement être, comme le proposent les textes préparatoires, la création d'une « maison commune du syndicalisme de transformation sociale » dans un processus de refondation allant au-delà d'un simple mécano d'appareils syndicaux, au-delà d'une simple recomposition débouchant sur des fusions/absorptions sans dynamiques externes.

Une maison commune à construire avec souplesse en fonction des secteurs ou du contexte local qui pourra entraîner des équipes syndicales au-delà des seules FSU et CGT, et notamment inclure, d'une manière ou d'une autre, Solidaires qui entame de son côté une réflexion interne sur l'évolution du syndicalisme.

Reste maintenant à imaginer ensemble comment la décliner concrètement : catalogue de formations syndicales communes, échanges réguliers à différents niveaux d'instances, initiatives thématiques communes en direction des salarié-es, réflexions dans la perspective des élections professionnelles... tout en conservant totalement, au moins dans un premier temps, l'indépendance et le fonctionnement de chacune des structures composant cette maison commune.

Un des enjeux du congrès de Rennes sera bel et bien de conforter l'engagement de la FSU à œuvrer avec ténacité dans ce processus de refondation du syndicalisme de transformation sociale avec la volonté d'en lever les obstacles au fur et à mesure.

Arnaud Malaisé (École Émancipée)

Partie I.4.2. – Contribution SD03

Dans le thème 4 (I, 4,2) est posée la question :

Quelles modalités de rapprochement envisager et construire pour aller vers la création de ce nouvel outil syndical ? Quelle place donner aux élections professionnelles dans ce processus ? Une structure souple du type « maison commune du syndicalisme de transformation sociale », à décliner localement, par secteurs professionnels, en fonction du contexte, pourrait-elle contribuer à cette refondation, notamment en développant un travail syndical commun ?

Parlons ouvertement de fusion et d'unité organique ! Une maison commune est une étape, rien de plus

et rien de moins. Une maison commune construite est une organisation commune, syndicaliste, confédérale, indépendante. Il faut le dire.

Les discussions à différents niveaux entre FSU et CGT, depuis le dernier congrès confédéral CGT et surtout après les événements politiques impliquant le syndicalisme contre le RN à l'été 2024 et depuis, conduisent à une unification avec la CGT qui sera une transformation réciproque, et implique aussi une évolution de la CGT, de ses pratiques, de ses assises. La FSU s'appuie sur ses syndicats nationaux, sur le droit de tendance, sur ses sections départementales : en apportant ce bagage historique, de nature unitaire et démocratique, elle contribuera fortement à cette évolution.

Dans cette perspective des listes communes aux élections professionnelles s'imposent.

Visant à faire une nouvelle CGT agrandie, cette perspective, qui toucherait Solidaires, FO et le SE-UNSA, n'est pas une fin en soi : l'unité organique à plus grande échelle et sans exclusives, d'un syndicalisme indépendant de lutte de classe et de transformation sociale, reste notre objectif.

SD03

Partie I.4.2. – Contribution Unité & Action « Que voulons-nous faire ensemble de la FSU dans les dix années qui viennent ? »

Le fil rouge du congrès de Rennes

En 2023 nous avons fêté les 30 ans de la FSU. Nous nous sommes réjoui.es ensemble en pensant au chemin parcouru, du risque et de l'élan assumé des fondateurs jusqu'à l'outil mature, démocratique et sain qu'est aujourd'hui notre fédération. Ensemble nous pratiquons un syndicalisme exigeant, ancré sur les lieux de travail et les métiers, jaloux de l'indépendance qui lui permet de discuter avec l'ensemble des acteurs du monde progressiste, partis, associations, collectifs, respecté des autres organisations syndicales pour sa capacité de mobilisation et la qualité de ses analyses.

Nous avons aussi mesuré nos faiblesses, qui sont celles du syndicalisme dans son ensemble : taux de syndicalisation, tendance à l'action par procuration, faiblesse de la participation aux élections professionnelles, division et concurrence du monde syndical.

Le contexte international et climatique, la diffusion des idées réactionnaires et néofascistes, la tentation du sauve qui peut individualiste, peuvent dans les années à venir mettre sous pression le syndicalisme, continuer à l'affaiblir quand il faudrait le renforcer.

Le travail réflexif sur le syndicalisme de transformation sociale, sa nature et son devenir, est un marqueur fort de nos pratiques syndicales, qui n'est pas pour rien dans la réussite de la FSU. La perspective de construction d'un nouvel outil syndical répondant aux enjeux du XXI^e siècle, proposée à la CGT et à Solidaires sans exclusive est un cap que nous réaffirmons. C'est dans ce cadre que le congrès devra définir les contours et le sens de l'expression « maison commune » et du travail engagé avec la CGT en 2024, qui devrait être porteur de renforcement mutuel face aux combats à venir, en s'ouvrant le cas échéant à d'autres forces syndicales intéressées. Cela exige d'une part d'écarter toute volonté de fusion ou d'absorption en affirmant l'unité et le développement de la FSU comme non négociables et d'autre part de continuer à s'engager dans le travail en commun, visant à toucher au-delà des cercles militants.

Ce travail nécessite lucidité, patience et détermination à la hauteur de l'ambition qui est la nôtre pour

le syndicalisme de transformation sociale. Il exige également que nous veillons à prendre soin de la FSU, de sa santé et de sa cohésion, en nous souvenant que cet outil n'est pas le nôtre, mais celui dont nos professions se sont dotées pour se défendre et porter des alternatives de transformation sociale.

Coralie Benech, Axel Benoist, Didier Bourgoïn, Caroline Chevé, Boris Gralak, Saphia Guerreschi, Guislaine David, François Ferrette, Bruno Leveder, Caroline Mauriat, Anne Roger, Benoit Teste, Sophie Vénéitay, Nicolas Wallet (UA)

Partie I.4.3. – Contribution École Émancipée « Le syndicalisme doit s'emparer des perspectives d'alternatives »

La période que nous traversons est pleine d'incertitude et il y a urgence à permettre d'inverser la bataille culturelle pour réimposer les revendications sociales au cœur du débat politique. En effet, le risque de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite oblige le syndicalisme à repenser son rapport au politique. Il y a urgence à faire campagne résolument contre l'extrême droite et ses idées, et en même temps s'opposer aux politiques libérales qui font le lit de la désespérance sociale et donc de l'extrême droite.

Indépendance ne veut pas dire neutralité.

Les mobilisations sociales sont d'autant plus simples à construire que s'ouvre la possibilité de victoires politiques. C'est pourquoi, face au péril de l'extrême droite, la FSU et la CGT ont clairement appelé à voter pour les candidat-es portant le programme du Nouveau Front Populaire (NFP). Cela a permis de porter partout, et notamment sur nos lieux de travail, non seulement la nécessité de battre l'extrême droite, mais aussi les revendications sociales en lien avec le programme de rupture du NFP.

Pour autant, les organisations syndicales ne peuvent et ne doivent être les courroies de transmission d'aucune organisation politique. Elles doivent continuer à porter à la fois la défense des intérêts des salarié-es et développer un projet de société résolument tourné vers la rupture sociale, écologique, féministe et écologique. Et c'est en portant un tel projet, en le faisant vivre sur les lieux de travail qu'elles peuvent permettre de donner espoir aux salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi.

Tout cela est d'autant plus compliqué, qu'aujourd'hui on peut trouver dans les luttes syndicales des militant-es déterminé-es avec lesquels nous partageons les batailles pour l'emploi, les salaires, les retraites, le service public et ... qui vont mettre un bulletin Le Pen dans l'urne. Comme aux États-Unis où les salarié-es de l'automobile ont construit la plus grande grève de ces dernières décennies et ont glissé un bulletin Trump dans l'urne.

Pour cela notre syndicalisme doit donc œuvrer à regrouper les organisations syndicales, associatives et débattre avec les organisations politiques dans des cadres souples pour faire vivre, au niveau local comme national, un nouveau front syndical et populaire radicalement opposé à l'extrême droite et au libéralisme, porter les espoirs d'unité à gauche et refuser toute logique d'explosion des cadres collectifs.

Laurent Cadreils (École Émancipée)

Partie I.4.3. – Contribution SD03

Dans le thème 4 (I,4,3) est posée la question :

Faut-il, et si oui comment, construire un cadre d'échanges impliquant les partis de gauche, le mouvement associatif et le syndicalisme - a minima celui de transformation sociale - où pourraient s'ébaucher des alternatives économiques, sociales et écologiques dans le respect de la diversité et de l'indépendance de chaque organisation ?

Pour le CDFD FSU 03 la réponse à cette question est Oui et la question n'est pas d'inventer ce cadre, mais de faire en sorte que le Nouveau Front Populaire né dans l'urgence contre l'éventualité d'un gouvernement Macron/RN, le devienne réellement.

Ceci requiert que notre syndicalisme ne se bride pas dans l'affrontement social avec le pouvoir politique en place, surtout quand celui-ci est ouvertement minoritaire et illégitime comme c'est aujourd'hui le cas. La défense de la démocratie, contre l'extrême-droite et en même temps contre les coups de force (1934, 1958 ...) est l'ADN de notre syndicalisme. Généraliser et centraliser contre les lieux de pouvoir les mouvements revendicatifs : tel est notre rôle si nous voulons gagner. Une montée en puissance présentement dans l'affrontement contre le ministre Kasbarian et pour l'école publique laïque sera forcément politique par son contenu, sa portée et ses conséquences.

Ce faisant, loin de faire le jeu du RN, nous offrons au contraire la possibilité que revienne vers la solidarité, par la lutte commune, certaines couches populaires qui ont voté RN.

Ce faisant, nous nous inscrivons en fait dans la continuité de la véritable indépendance syndicale dans l'esprit de la « double besogne » (charte d'Amiens, 1906) : il ne s'interdit aucun sujet mais le fait librement sur la base de ses seuls mandats.

SD03

Partie II.1. – Contribution École Émancipée « Une FSU combative et renforcée, c'est une FSU non seulement pluraliste, mais aussi une FSU qui sait trouver la synthèse »

La FSU porte un syndicalisme de transformation sociale à vocation majoritaire, c'est à dire que son ambition est de faire agir ensemble le plus grand nombre possible de collègues, en vue non seulement d'obtenir satisfaction sur des revendications immédiates, mais également d'agir pour une société plus juste sur un plus long terme. Pour cela, elle se doit de connaître au mieux les milieux professionnels qu'elle syndique au travers de ses syndicats nationaux, mais aussi les sensibilités diverses qui les traversent et dépassent les questions corporatives de chaque champ. Une pluralité d'apports est nécessaire pour élaborer une analyse riche et exigeante de la situation, qui permette ensuite de recueillir un large accord, afin de construire le rapport de forces.

La démocratie et le pluralisme au sein de la FSU permettent à des points de vue différents de coexister dans la fédération, et de mesurer leurs poids respectifs, mais cette coexistence ne suffit pas parfois pour parvenir à un large accord. C'est pour cela que les règles très exigeantes en matière de prise de décision au sein de la FSU, avec une forte majorité qualifiée, ont été établies par les militant·es qui ont créé la FSU après avoir constaté les fortes divisions internes et l'affaiblissement syndical auxquels pouvait conduire la règle du fait majoritaire. Ces règles nous obligent à élaborer des synthèses exigeantes permettant de faire converger les points de vue en interne, ce qui nous rend plus fort·es ensuite pour aller au-devant des collègues dans leur diversité et chercher à les convaincre de se mobiliser. Elles nous obligent à inclure plutôt qu'à rejeter des points de vue minoritaires, alors qu'une propension trop forte pour le fait majoritaire pourrait pousser à les disqualifier d'office. Mais exclure affaiblit sur le long terme les organisations.

C'est pourquoi il est essentiel de toujours chercher les accords les plus larges dans les prises de positions de la FSU, mais également de reconnaître à tou-tes les militant-es la même légitimité à construire et faire fonctionner la FSU au quotidien. Mon impression de militante « étiquetée » minoritaire est que nous avons encore des « marges de progression » sur ce dernier point, afin de réduire les pertes d'énergie dans des batailles pichrocholines internes et d'éviter des découragements militants.

Claire Bornais (EE)

Partie II.1.3. – Contribution Unité & Action « Syndicalisme féministe : Approfondir et amplifier »

Amplifier la dynamique féministe exige de continuer à faire évoluer nos pratiques. Gardons-nous de l'injonction contradictoire faite aux femmes de « prendre leur place ». L'enjeu est de rendre nos pratiques militantes plus désirables encore, pour les femmes, pour toutes et tous.

Développons les formations permettant aux militantes de surmonter les obstacles et le sentiment d'illégitimité. Sécurisons encore davantage la prise de parole en réunion comme en public. Interrogeons le temps militant et son articulation avec la vie privée. Assurons-nous d'une représentation des femmes à la hauteur de leur présence dans les services publics.

La cellule de veille créée en 2022 entrera dans les statuts au congrès. C'est un signal fort de notre volonté d'éradiquer toutes les violences sexistes et sexuelles, par la prévention et la sensibilisation systématique, par notre réactivité dès qu'elles se présentent, et par une réponse efficace aux saisines de la cellule. Un travail collectif et rigoureux sur le règlement intérieur doit rapidement traduire cette volonté.

Il ne suffira pas de déconstruire les représentations. Le capitalisme, les inégalités et la violence sociale qui l'accompagnent, sont étroitement liés au patriarcat : travail domestique gratuit, dévalorisation des métiers du soin et du lien, précarité et faiblesse des salaires... L'extrême droite porte des régressions majeures, sur les droits reproductifs et familiaux, le travail des femmes, les droits des minorités, la réduction du rôle de l'État aux fonctions régaliennes au détriment des services publics.

La fin des inégalités au travail exige un investissement financier massif, notamment dans les services publics, en matière de rémunérations, d'accès au statut de la fonction publique et de création de postes. Aucun gouvernement libéral, a fortiori sous la pression de l'extrême droite, ne proposera d'avancées, s'il n'y est contraint par les mobilisations et l'exigence sociale.

Inventer un nouveau mode de production, éradiquer les inégalités et les discriminations, construire une société juste, écologiste et démocratique ne peut se faire sans éliminer la domination patriarcale. La place singulière de la FSU dans les métiers en lien avec la jeunesse et l'éducation lui confère une responsabilité forte. Le syndicalisme de transformation sociale doit continuer à travailler à des fronts unitaires larges avec les associations pour amplifier les mobilisations et arracher des victoires.

Caroline Chevé et Benoit Teste (UA)

Partie II.2.3. – Contribution Unité & Action « Le syndicalisme policier a toute sa place à la FSU »

Alors que les organisations syndicales majoritaires au sein du ministère de l'intérieur sont fortement perméables aux idées d'extrême droite, la FSU ne peut pas se priver de disposer d'un syndicat du

ministère de l'Intérieur qui porte nos valeurs et nos combats. Le SNUIPN, syndicat national unitaire de l'intérieur et de la police nationale, actuellement associé à la FSU, a été créé par les camarades qui étaient auparavant syndiqué.es au sein du SNUITAM-FSU. Le SNUIPN a de manière constante défendu la nécessité de disposer d'une police républicaine aux antipodes de l'orientation que les ministres de l'intérieur successifs lui ont assigné. Unité et Action partage les revendications de ce syndicat qui souhaite le retour à une police de proximité, au service de la protection des biens et des personnes avec des gardien.nes de la paix bien formé.es. Tout l'inverse d'une police pilotée par le chiffre qui s'avère être de plus en plus utilisée pour protéger le pouvoir politique, notamment à l'occasion des manifestations en utilisant des méthodes disproportionnées et souvent illégitimes, à l'image de l'action de la Brav-M. La politique de la gestion du maintien de l'ordre est d'ailleurs dénoncée par le SNUIPN car elle est inquiétante et a donné lieu ces dernières années à de trop nombreuses blessures graves chez les manifestants.

Le SNUIPN dans sa structuration a pris toutes les mesures pour se prémunir d'un quelconque entrisme de l'extrême droite en son sein. La FSU peut à cet égard se féliciter de compter dans les rangs du SNUIPN, des lanceurs et lanceuses d'alerte contre les actes discriminatoires (racisme, homophobie...) et des violences policières exercées par des fonctionnaires dans l'exercice de leur mission.

Pour Unité et Action, alors que nous comptons déjà des syndiqué.es relevant de la police municipale au sein du SNUTER-FSU, il est indispensable de vite intégrer pleinement le SNUIPN à la FSU et ce avant les élections professionnelles de 2026 afin d'offrir aux agent.es du ministère de l'Intérieur une autre voie que le syndicalisme majoritaire actuel. Cela doit permettre par ailleurs de contribuer au renforcement de la FSU et regagner ainsi notre première place à la Fonction Publique de l'Etat.

Pour Unité et Action, il n'y a pas de mauvais fonctionnaires en soi et nous attendons avec impatience que celles et ceux relevant de l'Intérieur qui partagent nos valeurs puissent au plus vite rejoindre notre fédération.

Morane le DEUNF UA SNES FSU, Polo LEMONNIER UA SNEP FSU, Jérôme THOMAS UA SNUTER FSU

Partie II.2.3. – Contribution Unité & Action « Renforcer et développer la FSU : une ambition à concrétiser »

Le mouvement de 2023 contre la réforme des retraites, puissant et unitaire, a marqué les esprits et renforcé la confiance dans les organisations syndicales.

Cependant la réforme des retraites n'a pas été abrogée. Les grèves n'ont pas été reconduites massivement, la « mise à l'arrêt » du 7 mars n'a pas eu lieu. Les causes en sont plurielles. L'implantation insuffisante du syndicalisme en est une.

Nous pratiquons ensemble un syndicalisme qui nous rend fièr.es, rassembleur et offensif, porteur d'alternatives et capable de négocier, intransigeant sur ses valeurs humanistes et progressistes, féministe, écologiste et démocratique. Nous sommes convaincu.es de sa capacité à rassembler les agent.es de la fonction publique. C'est pourquoi nous voulons renforcer la FSU là où elle est présente, et la développer dans les ministères et les collectivités territoriales.

La syndicalisation, la présence sur les lieux de travail, l'efficacité dans la défense des personnels, individuelle et collective, faisant toute leur place aux agent.es contractuel.les et aux nouveaux métiers, doivent continuer de nous guider pour nous renforcer là où nous sommes implantés, dans l'éducation comme dans les autres ministères. Mais nous avons tout à gagner à ne pas rester « entre nous », à rencontrer de nouvelles problématiques.

Au ministère de l'intérieur, second employeur après le MEN, de nombreux personnels, policiers, administratifs, techniques, scientifiques, sont sensibles au positionnement d'une FSU intransigeante sur les valeurs. Aussi, nous soutenons l'adhésion rapide du SNUIPN à la FSU. C'est par ailleurs une perspective importante pour retrouver la première place à la fonction publique de l'État.

La représentativité dans la territoriale, conquise en 2022, permet aujourd'hui à la FSU d'entrer dans toutes les collectivités et centres de gestion, où il n'y a parfois pas de vie syndicale, ou une offre qui ne rencontre pas les attentes des agent.es. La fédération peut aider à mutualiser les forces de certains SN, à créer des espaces et des outils de coopération, afin de s'appuyer les uns sur les autres pour se développer.

Des déserts syndicaux existent, et sans chercher à renforcer la concurrence syndicale avec nos partenaires les plus proches, ils ouvrent des espaces nouveaux de déploiement du syndicalisme FSU, qui contribueront à renforcer le syndicalisme de transformation sociale et ses combats.

Coralie Benech, Axel Benoist, Caroline Chevé, Guislaine David, Bruno Leveder, Caroline Mauriat, Emmanuel Mercier, Anne Roger, Benoit Teste, Sophie Vénéitay, Nicolas Wallet (UA)

Partie II.3. – Contribution SD91 « Fête de l'Humanité »

Depuis maintenant trois ans, la Fête de l'Humanité a lieu dans l'Essonne, sur le site de l'ancienne base 217 au Plessis-Pâté. Depuis sa délocalisation, la FSU 91 a fait le choix de s'y investir en lien avec certains syndicats et les instances nationales de la fédération qui dispose désormais, en plus de la table de l'Institut de Recherches au Village du Livre, d'un stand national pendant la Fête.

Ce stand est devenu incontournable : grâce à l'organisation de débats, d'expositions et de concerts, il assure la visibilité de l'engagement de la FSU sur de nombreux sujets politiques, tant sur les questions éducatives que sur la fonction publique, l'écologie ou la situation internationale. Ce stand est aussi devenu un lieu de rencontre militant pour l'ensemble des adhérent.es des syndicats de la fédération. Ce stand est enfin devenu un repaire pour les figures de la FSU invitées aux débats organisés sur l'ensemble de la Fête et en particulier à l'Agora.

Les dernières élections confirment la place grandissante de l'extrême droite dans les têtes et dans les urnes. La FSU, qui combat au quotidien les idées racistes et antisociales, a donc toute légitimité à occuper le terrain politique, aux côtés de la CGT et de Solidaires, au cœur de la Fête de l'Humanité. La participation dynamique et manifeste de la fédération à cet événement est, dans ce contexte, un puissant moyen de communication, de syndicalisation et d'action. La FSU et ses syndicats doivent donc mettre tout en œuvre politiquement, matériellement et financièrement, pour que cette participation reste pérenne.

SD91

Partie II.3.1. – Contribution Unité & Action « Les CFR de la FSU »

Depuis 10 ans, le fonctionnement régional FSU a dû s'adapter aux nouvelles régions. L'attribution de nouvelles compétences, et la volonté des président.es de région d'en obtenir de nouvelles au risque d'atomiser les politiques publiques, a donné à la FSU la responsabilité d'une implication grandissante à ce niveau-là.

Les instances régionales existent où la FSU doit porter ses analyses, notamment sur les questions de formation, d'orientation, en articulation avec l'emploi :

- CESER, lieux d'analyse et de discussions des politiques régionales, où la FSU a pris toute sa place ;
- CREFOP, censé assurer la coordination « des acteurs des politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi », et où la tentation est grande de marginaliser la FSU en raison de ses positions contre l'apprentissage, contre le financement de la formation professionnelle hors contrat dans les CFA ou les écoles de production (qui restent très largement opaques), contre le pilotage adéquationniste de l'emploi ;
- SRIAS ou FIPH-FP qui permettent aussi d'intervenir pour la défense des droits des personnels ;
- CAEN, où la FSU est particulièrement reconnue du fait d'un périmètre qui couvre l'éducation nationale, l'enseignement agricole et maritime et l'enseignement supérieur. Ils sont censés permettre un dialogue direct : il y a là l'occasion pour la FSU avec les syndicats du 2nd degré d'intervenir sur les choix régionaux (financement des lycées public, financement facultatif des investissements des établissements privés dans le cadre des loi Falloux et Astier, bâti scolaire, carte des formations professionnelles sous statut scolaire). D'où l'importance que des militant.es des FSU régionales y siègent, notamment pour une question de coordination Académies-Région et pour avoir une vue régionale des politiques éducatives.

Au-delà de ces instances, la FSU doit porter directement ses analyses auprès des exécutifs et, si besoin, nouer des relations nécessaires avec les élus d'opposition capable de porter nos revendications.

Tout cela induit un investissement syndical mais, on le voit, les enjeux sont d'importance : dès lors les SN doivent y prendre toute leur part, à travers des militant.es et des moyens, afin de gagner en efficacité.

Emmanuel Mercier, Thierry Quéту, Nelly Hervouet, Christophe Dumaillet et Philippe Noller (UA)

Contribution Unité & Action « Stop aux violences faites aux femmes, renforçons tous les services publics ! »

Face à l'ampleur des violences faites aux femmes, nous avons besoin d'un engagement fort pour protéger, accompagner les victimes, faire cesser l'impunité des agresseurs et en finir avec la culture du viol. Les discours gouvernementaux ne se traduisent que par des « mesurette » souvent non financées. Pour éradiquer ce fléau, la FSU doit agir à tous les niveaux : dans les mobilisations unitaires le 25 novembre et les intersyndicales contre les violences sexistes et sexuelles au travail, pour une loi intégrale financée à hauteur de 2,6 milliards d'€ (85,11 millions en 2025) et dans toutes les instances ministérielles et les rectorats. Mais, pour que la lutte contre les VSS ne soit jamais « classée sans suite », militer toujours plus pour un renforcement de tous les services publics est indispensable !

Service public de santé, de police, justice, d'éducation, services sociaux : ce sont ces piliers de la fonction publique qui permettent de briser le cycle infernal des violences. En 2023, 114 100 plaintes pour violences sexuelles ont été enregistrées. Seules 7 % des victimes de viols et de tentatives de viols portent plainte et 8000 viols par an ont lieu sur le lieu de travail. 94 % des affaires de viols sont classés sans suite. Le rôle des services publics de police et de justice est immense : il y a urgence à augmenter le nombre d'agent.es et à les former rigoureusement afin qu'ils soient en capacité d'enregistrer les plaintes et de mener des enquêtes solides. La FSU et ses syndicats dans ces ministères et collectivités territoriales peuvent être un levier majeur. Le rôle des personnels de santé et sociaux est crucial aussi pour la détection et le traitement des violences subies par les élèves et les étudiant.es. Et ce sont tous

les personnels de l'Éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche qui peuvent contribuer à prévenir les violences sexuelles et sexistes, notamment par la mise en œuvre des 3 séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle adossé à un programme ambitieux.

La lutte contre les violences faites aux femmes n'est pas seulement une question de justice : c'est un impératif de société. Sans des services publics renforcés, les droits fondamentaux de milliers de victimes continueront d'être bafoués.

Sigrid Gerardin FSU, Sophie Vénétitay SNES, Guislaine David SNUIPP, Coralie Benech SNEP, Caroline Chevé FSU, Caroline Mauriat SNESUP, Anne Roger SNESUP, Ludivine Debaq SNES, Alexandra Bojanic SNUIPP, Brice Castel SNUASP, Marie Charlotte Laye SNUTER, Saphia Guerreschi SNICS, Eric Nicollet SUI, Boris Gralak SNCS

Partie III - Contribution Unité & Action « Contribution en vue des Congrès FSU appelant à ce que la FSU dénonce l'embargo des États-Unis contre Cuba et participe à des actions de solidarité avec la CGT »

Ces dernières semaines, l'île de Cuba a été frappée de plein fouet par deux ouragans destructeurs -ces épisodes s'intensifient en raison du réchauffement climatique- et un tremblement de terre accompagné de plusieurs répliques. Les conséquences de ces catastrophes naturelles sont d'autant plus dramatiques que le pays subit depuis plus de 60 ans un embargo commercial, économique et financier mené par les États-Unis dont l'objectif est de dégrader les conditions de vie de la population cubaine qui paye le prix fort de cette politique extrêmement agressive. La situation s'est encore aggravée depuis l'inscription, encore en vigueur, de Cuba sur la liste des pays soutenant le terrorisme, une des dernières mesures signées par Donald Trump, en pleine période de Covid, qui a durci toujours plus les sanctions et empêche Cuba d'accéder au système financier mondial.

Ce blocus, comme disent les Cubain-es, viole la Charte des Nations Unies et le droit international en raison du caractère extraterritorial des sanctions, comme l'a rappelé pour la 32ème année consécutive le vote quasi unanime de l'Assemblée Générale de l'ONU du 30 octobre dernier. En renchérissant énormément les coûts de transports et d'approvisionnement et en limitant gravement les importations et les investissements étrangers, ces sanctions sont en train d'asphyxier l'économie cubaine et de mettre en pièce, par exemple, le système éducatif et de santé cubains.

La FSU, Fédération notamment des personnels de l'Éducation, ne peut accepter, qu'en raison d'un embargo illégal, l'éducation artistique, technologique, informatique, scientifique, professionnelle soit désormais très dégradée pour toute la jeunesse cubaine, faute de pouvoir rénover le matériel et les infrastructures. La FSU, Fédération syndiquant des personnels de la Culture, ne peut accepter qu'un embargo illégal limite gravement la production culturelle du pays. La FSU, qui se préoccupe des questions environnementales, ne peut accepter qu'un embargo illégal entrave les efforts de l'île pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU.

Les congrès départementaux ne doivent pas hésiter à demander que :

- la FSU appelle à mettre fin à ces sanctions illégales et à ce que Cuba soit retiré de la liste soutenant le terrorisme ;
- la FSU participe à des actions de solidarité avec Cuba en lien, par exemple, avec la CGT qui en organise régulièrement.

Julien LUIS, militant Unité & Action (SD 69) et Julien FARGES, militant Unité & Action (SD 17)